

DIATHONITE ACOUSTIX+

Enduit écologique à base de liège, phono-absorbant et perspirant.

Enduit pré-mélangé pour l'isolation acoustique et la réalisation de revêtements phono-absorbants sur murs et plafonds. Le *Diathonite Acoustix+* est éco-compatible, formulé à partir de matières premières naturelles telles que le liège (granulométrie 0-3 mm), l'argile, la chaux hydraulique naturelle NHL 5, des terres de diatomées et un liant hydraulique. Grâce à son excellente capacité de correction acoustique, cet enduit élimine la réverbération et réduit la réflexion sonore. Le produit présente également une haute perméabilité à la vapeur d'eau (perspiration), de bonnes propriétés d'isolation thermique, une capacité de déshumidification et une excellente réaction au feu. La structure macroporeuse et la présence de chaux hydraulique naturelle confèrent à l'enduit des propriétés bactériostatiques et anti-moisissures naturelles.

CONSUMMATION

4,00 kg/m² (±10%) pour cm d'épaisseur.

EMBALLAGE

Sacs en papier de 19 kg.
Palette : n° 60 sac (1140 kg).

ASPETTO E COLORE

Poudre

Gris clair

STOCKAGE

Conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé, à l'abri du soleil, de l'eau et du gel, et maintenu à une température comprise entre +5°C et +35°C. Durée de conservation : 12 mois.

DOMAINE D'APPLICATION

Enduit pré-mélangé polyvalent, conçu pour des applications sur murs et plafonds, en intérieur comme en extérieur. Idéal pour la réalisation de revêtements phono-absorbants dans les grands espaces publics et privés tels que les auditoriums, cinémas, salles de conférence, lieux de culte et complexes

sportifs, où la correction acoustique et l'atténuation de la réverbération sont fondamentales pour la qualité de l'environnement.

Outre le traitement du bruit réfléchi, ce produit s'avère extrêmement efficace pour l'augmentation de l'indice d'affaiblissement acoustique (pouvoirfonoisolant) des façades et des cloisons distributives, garantissant par la même occasion une protection bactériostatique naturelle et une haute perméabilité à la vapeur d'eau des surfaces traitées.

AVANTAGES

- Excellentes propriétés phono-absorbantes :
 - **NRC 0,75;**
 - **$\alpha_w = 0,72$.**
- Contribue à l'isolation thermique.
- Excellente résistance à la compression.
- Ignifuge / Ininflammable.
- Préviend les moisissures et la condensation grâce à sa haute perméabilité à la vapeur d'eau (perspiration).
- Système d'application très rapide
- Application facile même sur des surfaces courbes et des géométries complexes.



DIASEN

DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
+39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site diasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure.

DIATHONITE ACOUSTIX⁺

Enduit écologique à base de liège, phono-absorbant et perspirant.

- Applicable sur anciens enduits.
- Double marquage CE (EN 998-1, EN 998-2).

PRÉPARATION DU SUPPORT

Le support doit être complètement durci et présenter une résistance suffisante. La surface doit être soigneusement nettoyée, sèche, saine et cohérente, exempte de parties friables ou non adhérentes, et parfaitement plane. Toutes fissures, discontinuités ou zones dégradées doivent être préalablement réparées et reprises. Avant l'application, protéger tous les éléments et équipements qui ne doivent pas être concernés par le revêtement. Pour tout support non mentionné dans la présente fiche technique, veuillez contacter le service technique de Diasen.

Brique

Ne nécessite pas de primer, l'application peut être effectuée directement sur un support en brique.

Béton

En présence de béton dégradé et friable, procéder à sa réparation à l'aide d'un mortier de réparation approprié à base de ciment. Les armatures éventuellement apparentes doivent être préalablement traitées avec des produits passivants et/ou anticorrosion spécifiques, adaptés aux travaux de réparation structurelle.

- **Béton lisse** : prévoir l'application du primer *Aquabond* (voir fiche technique).
- **Béton brut** : ne nécessite pas de primer, l'application peut être réalisée directement sur le support.

Bloque en béton cellulaire

Peut-être appliqué directement sur les supports en béton cellulaire, sans nécessité de primer.

Blocs en chaux-chanvre ou ciment-chanvre

L'application est possible sur des blocs en chaux-chanvre ou ciment-chanvre uniquement si *Diathonite Acoustix⁺* est renforcé avec un treillis en fibre de verre *Polites 140* (voir fiche technique).

Maçonnerie

Si nécessaire, nettoyer la surface à l'aide d'un nettoyeur haute pression ou par brossage. Vérifier l'état de la maçonnerie, réparer les briques et les pierres endommagées ou mal scellées. En présence de sels, prévoir l'application de l'enduit d'accrochage anti-sel *Diathonite Rinzafo* ou, alternativement, du *Diathonite Deumix⁺* (se référer aux fiches techniques). Sur les supports à régulariser, utiliser des mortiers à base de chaux pour préserver la perméabilité à la vapeur d'eau, tels que *Diathonite Rinzafo* ou *Calce Storica*.

Anciens enduits

S'assurer que l'enduit existant est cohérent et présente une bonne adhérence au support. Dans le cas contraire, prévoir une purge partielle ou totale. En présence de sels, prévoir le décapage de l'enduit dégradé et l'application d'un gobelet anti-sel (*Diathonite Rinzafo*) ou du *Diathonite Deumix⁺* (se référer aux fiches techniques). En présence d'enduits peints, compte tenu de la grande variété de peintures sur le marché, ou sur des enduits lisses, il est conseillé de décaper la peinture ou de procéder à un piquetage du support, puis d'appliquer le primer *Aquabond* (voir fiche technique). Sur enduits bruts (gros), procéder à l'application directe du *Diathonite Acoustix⁺*. Avant l'application, il est impératif de vérifier que l'enduit existant est compatible avec les caractéristiques et la composition du *Diathonite Acoustix⁺*. Dans le cas d'enduits à base de plâtre, il est vivement recommandé de procéder à

DIASEN

DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
+39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site diasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure.

DIATHONITE ACOUSTIX⁺

Enduit écologique à base de liège, phono-absorbant et perspirant.

leur élimination complète afin d'éviter de compromettre la stabilité du système par incompatibilité de matériaux.

Panneaux et bois

Sur les panneaux de **liège** ou de **chaux-chanvre** non traités, appliquer le *Diathonite Deumix⁺* sans primer. Sur les panneaux en **bois** (OSB, CLT, fibre de bois), le **ciment-fibre** renforcé (ex : *Aquapanel*) et le **placo extérieur** (plaques de plâtre armé), l'utilisation du primer *Aquabond* est obligatoire (se référer à la fiche technique). Pour un travail dans les règles de l'art, s'assurer que les panneaux sont bien aboutés et que la fixation mécanique est dimensionnée pour supporter le poids de l'enduit. Dans tous les cas, prévoir un renforcement avec une armature en fibre de verre de type *Polites 140*, noyée à mi-épaisseur du *Diathonite Acoustix⁺*.

APPLICAZIONE PAR PROJECTION

Machine d'enduits recommandées

Les machines à projeter indiquées ne représentent que quelques-uns des modèles disponibles sur le marché. D'autres modèles présentant des caractéristiques et des performances équivalentes peuvent être utilisés. Tous les modèles conseillés utilisent des systèmes à vis ou à rotor, mais la vitesse, la taille du malaxeur et la géométrie de la vis diffèrent. Par conséquent, la consistance et le flux de l'enduit peuvent nécessiter de légers ajustements du rapport eau/matériau pour obtenir des résultats optimaux.

- PFT G4
- PFT Ritmo XL
- Imer Koine 4
- Turbosol Giotto 4
- Putzmeister MP 25

En cas d'application avec les machines à projeter triphasées mentionnées ci-dessus, l'équipement idéal prévoit

l'installation d'un ensemble **stator rotor D6-3 neuf** et d'un mélangeur à **pales pleines**. La configuration doit être complétée par un tuyau conique (**Ø 35/25 mm**) et une buse terminale de **14 ou 16 mm** pour assurer une projection correcte du produit.

- PFT G5

En cas d'application avec la machine à projeter mentionnée ci-dessus, l'équipement idéal prévoit l'installation d'un ensemble **stator rotor D6-2L** et d'un mélangeur à **pales pleines**. La configuration doit être complétée par un tuyau conique (**longueur 150 mm, Ø 35/25 mm**) et une buse terminale de 16 mm pour assurer une projection correcte du produit.

- Putzmeister SP 11 LMR

Pour la machine à projeter thermique (moteur diesel) *Putzmeister SP 11 LMR*, la configuration doit comprendre une pompe à vis sans fin **2L6**, un tuyau de **250 mm** de longueur et 35 mm de diamètre, ainsi qu'une lance de projection avec une buse de **16 mm**.

Malaxage

Charger le contenu des sacs dans la trémie. Régler le débitmètre de la machine d'abord sur **400-600 L/h** pour humidifier le tuyau, puis sur **250-350 L/h** pour l'application régulière. Le mélange doit se présenter sous la forme d'une masse légère et mousseuse, caractérisée par une micro-alvéolature diffuse et homogène, et exempte de brillance. Pour ne pas altérer l'équilibre physico-chimique du composé, il est formellement interdit d'ajouter tout produit étranger. En fonction du degré d'absorption d'eau du support et des conditions environnementales, il est conseillé de doser la juste quantité d'eau nécessaire pour obtenir une adhérence correcte. La quantité d'eau spécifiée est donnée à titre indicatif

DIASEN

DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
+39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site iasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure.

DIATHONITE ACOUSTIX+

Enduit écologique à base de liège, phono-absorbant et perspirant.

Application

1. Il est fondamental d'humidifier le support, particulièrement en période estivale et sur les maçonneries exposées au soleil. Si la surface a déjà reçu un primer, procéder directement.
2. Réaliser des points de repère ou des nus (guides) pour obtenir les épaisseurs requises. Ils peuvent être réalisés avec le Diathonite Acoustix+ ou avec des profilés en aluminium ou en bois. Dans ces deux derniers cas, les guides doivent être retirés immédiatement après l'application de la dernière couche d'enduit et les vides doivent être comblés avec le *Diathonite Acoustix+*.
3. Les profilés d'angle (en PVC, acier inoxydable ou composite, impérativement résistant à la chaux) peuvent être positionnés en même temps que les nus de référence, mais dans tous les cas avant l'application de la dernière passe.
4. En cas d'application sur plusieurs niveaux en élévation, pour la mise en sécurité des angles, prévoir l'utilisation de cornières d'angle en aluminium, qui seront fixées avec l'enduit pour éviter les ponts thermiques.
5. Humidifier le *Diathonite Acoustix+* avant l'application de chaque passe.
6. Projeter le produit du bas vers le haut, en appliquant ainsi une première couche de *Diathonite Acoustix+*, en prenant soin de créer une épaisseur pouvant aller jusqu'à 40 mm.
7. Si l'épaisseur prévue au projet n'est pas atteinte avec la première couche, appliquer les passes suivantes de *Diathonite Acoustix+* uniquement lorsque la couche sous-jacente est ferme au toucher et visuellement plus claire (environ 12-24 heures), en respectant une épaisseur ≤ 40 mm par passe.
8. Projeter le *Diathonite Acoustix+* avec le moins d'interruptions possible. Dans le cas contraire, immerger la buse dans l'eau pour éviter la formation d'un bouchon de matériau dans le pistolet (lance).
9. Pour des épaisseurs supérieures à 60 mm, il est obligatoire d'incorporer l'armature (treillis) *Polites 140* à environ la moitié de l'épaisseur totale. L'utilisation de l'armature est également conseillée, quelle que soit l'épaisseur, sur les panneaux et supports bois, sur les surfaces sujettes aux mouvements, sur les matériaux composites et aux points critiques (tableaux de portes, fenêtres et ouvertures).
10. Au droit des poutres et piliers, l'armature doit déborder de chaque côté de l'élément en béton d'au moins 150 mm.
11. Lors de la phase de dressage à la règle, ne pas comprimer le *Diathonite Acoustix+* afin de préserver la porosité du produit. Utiliser une règle en H ou une règle à couteau par passages horizontaux et verticaux jusqu'à l'obtention d'une surface régulière.

APPLICATION À LA MAIN

Mélange

En cas de gâchage en bétonnière ou au malaxeur électrique (mélangeur à hélice), ajouter **13,5 à 17,5 litres** d'eau propre pour chaque sac de *Diathonite Acoustix+* (19 kg). Ne pas malaxer le mélange en bétonnière pendant plus de 3 à 4 minutes. En fonction du degré d'absorption d'eau du support et des conditions environnementales, il est conseillé d'ajuster la quantité d'eau nécessaire afin d'obtenir une adhérence correcte. La quantité d'eau spécifiée est donnée à titre indicatif.

Application

1. Il est fondamental d'humidifier le support, particulièrement en

DIASEN

DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
+39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site diasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure.

DIATHONITE ACOUSTIX⁺

Enduit écologique à base de liège, phono-absorbant et perspirant.

- période estivale et sur les maçonneries exposées au soleil. Si la surface a déjà reçu un primer, procéder directement.
2. Réaliser des points de repère ou des nus (guides) pour obtenir les épaisseurs requises. Ils peuvent être réalisés avec le *Diathonite Acoustix⁺* ou avec des profilés en aluminium ou en bois. Dans ces deux derniers cas, les guides doivent être retirés immédiatement après l'application de la dernière couche d'enduit et les vides doivent être comblés avec le *Diathonite Acoustix⁺*.
 3. Les profilés d'angle (en PVC, acier inoxydable ou composite, impérativement résistants à la chaux) peuvent être positionnés en même temps que les nus de référence, mais dans tous les cas avant l'application de la dernière passe.
 4. En cas d'application sur plusieurs niveaux en élévation, pour la mise en sécurité des angles, prévoir l'utilisation de cornières d'angle en aluminium, qui seront fixées avec l'enduit pour éviter les ponts thermiques.
 5. Humidifier le *Diathonite Acoustix⁺* avant l'application de chaque couche (passe).
 6. Appliquer à la truelle une couche de *Diathonite Acoustix⁺*, en prenant soin de créer une épaisseur pouvant aller jusqu'à 40 mm.
 7. Si l'épaisseur prévue au projet n'est pas atteinte avec la première couche, appliquer les passes suivantes de *Diathonite Acoustix⁺* uniquement lorsque la couche sous-jacente est ferme au toucher et visuellement plus claire (environ 12-24 heures), en respectant une épaisseur ≤ 40 mm par passe.
 8. Pour des épaisseurs supérieures à 60 mm, il est obligatoire d'incorporer l'armature (treillis) *Polites 140* à environ la moitié de l'épaisseur totale. L'utilisation de

l'armature est également conseillée, quelle que soit l'épaisseur, sur les panneaux et supports bois, sur les surfaces sujettes aux mouvements, sur les matériaux composites et aux points critiques (tableaux de portes, fenêtres et ouvertures).

9. Au droit des poutres et piliers, l'armature doit déborder de chaque côté de l'élément en béton d'au moins 150 mm.
10. Lors de la phase de dressage à la règle, ne pas comprimer le *Diathonite Acoustix⁺* afin de préserver la porosité du produit. Utiliser une règle en H ou une règle à couteau par passages horizontaux et verticaux jusqu'à l'obtention d'une surface régulière.

PLAFOND

Pour les applications en plafond, le *Diathonite Acoustix⁺* doit impérativement être mis en œuvre à l'aide d'une machine à projeter.

1. Si la surface n'a pas été traitée avec le primer *Aquabond*, humidifier le support.
2. Réaliser des nus (guides de référence) pour obtenir l'épaisseur souhaitée, comme spécifié dans les paragraphes précédents.
3. Appliquer le *Diathonite Acoustix⁺* par couches (passes) d'un maximum de 20 mm.
4. Noyer l'armature (treillis) *Polites 140* à mi-épaisseur totale dans le produit encore frais, en veillant à maintenir un recouvrement de 100 mm au droit des jonctions. Éviter la formation de plis ou de bulles.
5. Appliquer la seconde couche d'enduit uniquement lorsque la couche sous-jacente est suffisamment durcie, en s'assurant que l'armature est complètement enrobée et sans laisser de manques sur la surface. Sur les supports instables ou pour des épaisseurs importantes, il est conseillé

DIASEN

DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
+39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site diasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure.

DIATHONITE ACOUSTIX+

Enduit écologique à base de liège, phono-absorbant et perspirant.

- de fixer l'armature avec des chevilles ou des clous.
- 6. Les nus de référence doivent être retirés lorsque la surface de l'enduit est compacte et non humide au toucher. Les vides laissés par les guides devront être comblés avec le *Diathonite Acoustix+*.
- 7. Lors de la phase de dressage à la règle, ne pas comprimer le *Diathonite Acoustix+* afin de préserver la porosité du produit. Utiliser une règle en H ou une règle à couteau. Le produit ne doit pas être taloché.

TEMPS DE SÉCHAGE

À une température de 23°C et une humidité relative de 50 %, le produit sèche en 10 à 15 jours.

- Les temps de séchage sont influencés par l'humidité relative de l'air et la température, et peuvent varier de manière significative.
- En cas d'application en fortes épaisseurs, les temps de séchage sont considérablement rallongés.
- Pendant la phase de maturation, protéger le *Diathonite Acoustix+* du gel, du vent, de l'ensoleillement direct et des intempéries.
- Il est nécessaire d'humidifier l'enduit (cure à l'eau) 2 à 3 fois par jour pendant les 2 ou 3 premiers jours suivant l'application.
- De manière générale, pour des températures supérieures à 28°C, humidifier l'enduit toutes les 2 heures afin d'éviter l'apparition de fissures (faïençage).
- En cas d'application en intérieur, ventiler au maximum les locaux pendant la phase d'application et de séchage.
- En cas d'application en extérieur, afin d'éviter une exposition prolongée aux intempéries, il est essentiel de procéder comme suit :

- Après l'application de la dernière passe de *Diathonite Acoustix+* et après sa maturation complète (pas avant 10-15 jours), il est recommandé de recouvrir l'enduit avec l'enduit de lissage (ratissage) choisi.
- Une fois la maturation de ce dernier terminée (pas avant 7 jours), appliquer la finition.

DIATHONITE PENCÉE

Protégez soigneusement les sols, les menuiseries et les autres éléments à l'aide de bâches ou de rubans adhésifs. Pour la préparation des sols, utilisez une monobrosse équipée d'un disque diamant afin d'éliminer les irrégularités et de préparer le support. Sur les parois de grande surface, il est conseillé d'utiliser une ponceuse girafe (à bras télescopique) avec un disque à basse vitesse type **LHS 2 225 EQI-Plus PLANEX** (puissance 400 W,¹ 5 000 - 8 500 tr/min, course de ponçage 4,00 mm, diamètre du plateau 220,00 mm, diamètre de l'abrasif 225,00 mm, longueur 1,2/1,65 m et Ø raccord d'aspiration 36/27 mm). Pendant le travail, procédez par des mouvements uniformes et légers, en évitant de concentrer la pression sur un seul point pour ne pas créer de flashs (creux). Il est nécessaire d'éliminer les éventuelles saillies ou excédents de matière, en vérifiant périodiquement la planéité et la régularité de la surface traitée. Pour éliminer les aspérités les plus marquées, utilisez initialement un papier abrasif à gros grain (40-60), puis complétez l'opération avec un grain fin (80-120) pour obtenir une surface parfaitement lisse au toucher avant le revêtement final. À l'issue du ponçage, éliminez soigneusement la poussière produite à l'aide de brosses souples ou d'un aspirateur industriel, en garantissant toujours une ventilation adéquate dans les espaces intérieurs pour favoriser la dispersion des résidus volatils. En phase finale, protégez la surface en

¹ Mouvement excentrique

DIASEN

DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
+39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site diasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure.

DIATHONITE ACOUSTIX⁺

Enduit écologique à base de liège, phono-absorbant et perspirant.

appliquant le *Revela Color*, en suivant les indications de sa fiche technique respective.

LISSAGE ET FINITURE

Pour le lissage (ou ratissage) de l'enduit, tant en intérieur qu'en extérieur, il est possible d'utiliser les enduits de lissage *Argatherm*, *Argatherm Acoustix*, *Argatherm Ultrafine*, *Argatherm Color* et *Argatherm Deco*. Pour les modalités d'application, les temps de séchage et les épaisseurs conseillés, se référer aux fiches techniques respectives.

Extérieur

Pour la finition des enduits de lissage en extérieur, utiliser des produits tels que *Decork Façade*, *Façade Reflex*, *Mediterraneo Fine* *Decork*, *Acrilid Protect Coating* ou *Plasterpaint* (voir fiches techniques), en veillant systématiquement à employer des finitions perméables à la vapeur d'eau (respirantes) et hydrofuges.

Intérieur

Pour les environnements intérieurs, il est conseillé d'utiliser des finitions telles que *Decork Mediterraneo Fine*, *Decork Mediterraneo Deep*, *C.W.C. Stop Condense* ou *Limepaint*, en privilégiant toujours des produits perspirants. Dans tous les cas, il convient de se référer à la gamme de finitions Diasen.

APPLICATION DES REVÊTEMENTS

Comme tous les enduits de la gamme *Diathonite*, le *Diathonite Acoustix⁺* doit être renforcé avec l'armature en fibre de verre *Polites 140* lorsqu'il est prévu de poser des revêtements tels que carrelages, pierres, grès cérame ou matériaux similaires, en suivant les modalités d'application décrites précédemment. Ensuite, la surface doit

être dressée avec l'enduit de lissage *Argatherm*, conformément à sa fiche technique. Pour augmenter la résistance mécanique du système, l'*Argatherm* doit être mis en œuvre avec l'armature de renfort *Polites 80* (voir fiche technique) selon un système en "sandwich" (*Argatherm* + *Polites 80* + *Argatherm*²). Dans les zones humides, avant la pose du carrelage, appliquer le *Watstop* sur l'*Argatherm*² en suivant les instructions de la fiche technique. Il est recommandé de respecter un intervalle maximum de 24 heures entre les couches successives et de terminer l'application de la couche finale sous 48 heures. Le poids maximum autorisé pour le carrelage (mortier-colle inclus) est de 45 kg/m².

INDICATIONS

- Ne pas appliquer par des températures ambiantes ou de support inférieur à +5°C ou supérieures à +30°C.
- En période estivale, appliquer le produit pendant les heures les plus fraîches de la journée, à l'abri du rayonnement solaire direct.
- Ne pas appliquer en cas de risque imminent de pluie ou de gel, par temps de brouillard intense ou avec une humidité relative supérieure à 70 %.
- Si cela est jugé nécessaire, et uniquement après avis du service technique Diasen, il est possible de réaliser une première passe de *Diathonite Acoustix⁺* en tant que couche d'accrochage (gobetis), manuellement ou par projection.
- Il est recommandé d'imperméabiliser et de protéger les points les plus exposés aux sollicitations hygrométriques, tels que les pieds de murs (soubassements) en contact avec le sol ou les liaisons entre les toitures-terrasses et les murs extérieurs.

² *Argatherm* aide à contrôler l'absorption et garantit un pouvoir couvrant plus efficace de *Watstop*.

DIASEN

DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
+39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site diasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure.

DIATHONITE ACOUSTIX+

Enduit écologique à base de liège, phono-absorbant et perspirant.

- En cas d'application par l'intérieur, il est indispensable que la surface extérieure ne soit pas absorbante. Dans le cas contraire, traiter la façade avec l'hydrofuge *Revela Zero*.
- Si le *Diathonite Acoustix+* reste apparent (brut), il est obligatoire de le protéger avec l'un des protecteurs transparents de la gamme *Revela*, selon la zone d'application.
- En cas de doute sur la cohérence du support ou sur d'éventuelles incompatibilités physico-chimiques ou mécaniques, il est conseillé de réaliser un essai d'arrachement (test d'adhérence) défini et coordonné par la Direction de Travaux (maîtrise d'œuvre).
- Si l'épaisseur totale de l'application dépasse 120 mm, il est nécessaire

de prévoir l'insertion d'au moins deux armatures de renfort. Le positionnement de ces trames et le choix de la configuration technique doivent être confirmés par la Direction de Travaux, en fonction de l'évaluation des mouvements structurels et des contraintes du support.

NETTOYAGE

Le matériel utilisé peut être nettoyé à l'eau avant le durcissement du produit.

SICURITÉ

Lors de la manipulation, utiliser les équipements de protection individuelle et se conformer aux indications figurant dans la fiche de données de sécurité du produit.



ISO 9001®
QUALITY



ISO 14001®
ENVIRONMENT



ISO 45001®
SAFETY

DIASEN

DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
+39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site iasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure.

DIATHONITE ACOUSTIX+

Enduit écologique à base de liège, phono-absorbant et perspirant.

DONNÉES TECHNIQUES

* Les données fournies, bien qu'obtenues selon des méthodologies de test normalisées, sont indicatives et peuvent faire l'objet de modifications en fonction des conditions spécifiques de chaque chantier.

DONNÉES PHYSIQUES / TECHNIQUES*		
DONNÉES CARACTÉRISTIQUES	VALEUR	UNITÉ DE MESURE
Consommation	4,00 (±10%) pour cm d'épaisseur	kg/m²
Aspect	Poudre	-
Couleur	Gris clair	-
Densité	400 ± 30	kg/m³
Granulométrie	0 – 3	mm
Eau de mélange	0,70 - 0,90 L/kg <i>13,5 - 17,5 litres pour sac de 19 kg</i>	L/kg
Épaisseur minimal	15	mm
Épaisseur maximale par couche	40	mm
Épaisseur maximale par couche <i>Pour application au plafond</i>	20	mm
Épaisseur maximale <i>Pour application au plafond</i>	40	mm
Température d'application	+5 / +30	°C
Temps d'ouvrabilité <i>(UNI EN 1015-9 – méthode B)</i>	40	min
Temps de séchage <i>(T=23°C; U.R. 50%)</i>	10-15	jour
Durée de conservation	12	mois
Conditionnement	Sac en papier de 19	kg

PERFORMANCE*				
PERFORMANCE FINALES	VALEUR	UNITÉ DE MESURE	NORME	RÉSULTAT
Résistance au feu	Classe A1	-	UNI EN 13501-1	-
Résistance à la compression	4,00	N/mm²	EN 998-1	Catégorie CS III
			EN 998-2	M5
Résistance à la flexion	1,60	N/mm²	UNI EN 1015-11	-
Adhérence sur support <i>(brique)</i>	0,252	MPa = N/mm²	UNI EN 1015-12	Rupture dans le mortier
Coefficient de perméabilité à la vapeur (μ)	4	-	UNI EN 1015-19	Hautement respirant
Conductivité thermique (λ _{10, dry})	0,075	W/mK	UNI EN 1745	-
Resistance thermique (R) <i>Pour 10 mm d'épaisseur</i>	0,133	m² K/W	UNI 10355	-

Performances acoustiques	VALEUR	UNITE DE MESURE	NORME
Noise Reduction Coefficient (NRC) <i>Epaisseur 30 mm</i>	0,75 ³	-	UNI EN ISO 10534-2:2001; ASTM C423
Sound absorption average (SAA) <i>Epaisseur 30 mm</i>	0,72	-	ASTM C423

³ La valeur se réfère à une épaisseur de 30 mm de Diathonite Acoustix+ avec une surface poreuse et non poncée



DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
+39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site diasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure

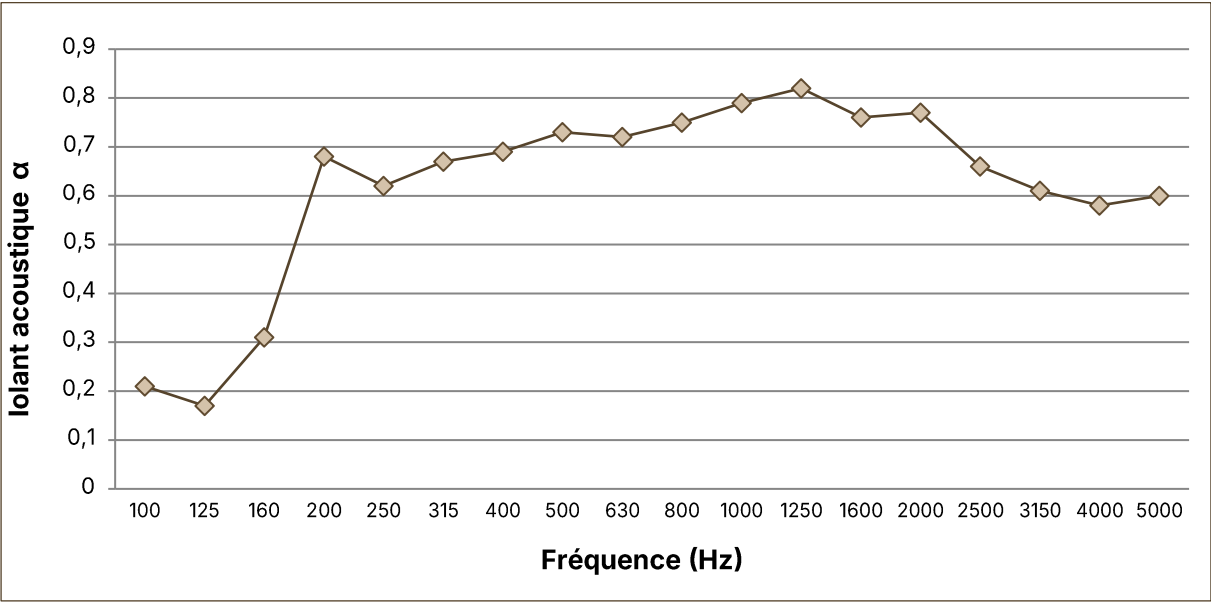
DIATHONITE ACOUSTIX+

Enduit écologique à base de liège, phono-absorbant et perspirant.

Alfa ponderato (α_w) <i>Epaisseur 30 mm</i>	0,75	-	UNI EN ISO 11654
Classe di assorbimento <i>Epaisseur 30 mm</i>	C	-	UNI EN ISO 11654
Isolent acoustique (Phono-isolant) 600 e 1500 [Hz] <i>Epaisseur 30 mm</i>	$\alpha > 80\%$	-	UNI EN ISO 10534-2:2001
Augmentation de l'indice d'affaiblissement acoustique (R_w) par rapport à un enduit traditionnel	3	dB	UNI EN ISO 10140-2 UNI EN ISO 717-1
Indice d'affaiblissement acoustique théorique (R_w) [Paroi extérieure constituée de 30 mm de <i>Diathonite Acoustix+</i> + bloc thermique de 300 mm + 15 mm d'enduit traditionnel]	$R_w = 62$ $D_{2m,nT,w} = 48$	dB	UNI EN ISO 140-5 UNI EN ISO 717-1
Indice d'affaiblissement acoustique théorique [Paroi extérieure constituée de 20 mm de <i>Diathonite Acoustix+</i> + bloc thermique de 200 mm + 20 mm de <i>Diathonite Acoustix+</i>]	$R_w = 56$	dB	UNI EN ISO 140-5 UNI EN ISO 717-1
Indice d'affaiblissement acoustique théorique [Paroi extérieure constituée de 30 mm de <i>Diathonite Acoustix+</i> + brique de 120 mm + 30 mm de <i>Diathonite Acoustix+</i>]	$R_w = 53$	dB	UNI EN ISO 140-5 UNI EN ISO 717-1
Indice d'affaiblissement acoustique théorique [Paroi extérieure constituée de 15 mm d'enduit traditionnel + brique de 250 mm + 30 mm de <i>Diathonite Acoustix+</i>]	$R_w = 61$	dB	UNI EN ISO 140-5 UNI EN ISO 717-1
Indice d'affaiblissement acoustique théorique [Paroi extérieure constituée de 15 mm d'enduit traditionnel + brique creuse de 100 mm + 200 mm de bloc de terre cuite + 3 cm de <i>Diathonite Acoustix+</i>]	$R_w = 55$	dB	UNI EN ISO 140-5 UNI EN ISO 717-1
Indice d'isolement acoustique in situ [Paroi constituée de 20 mm de <i>Diathonite Acoustix+</i> + bloc Poroton de 250 mm + 20 mm de <i>Diathonite Acoustix+</i>]	$R'_w \geq 51$	dB	UNI EN ISO 140-5 UNI EN ISO 717-1

Fréquence (Hz)	100	125	160	200	250	315	400	500	630	800	1000	1250
α_s	0,21	0,17	0,31	0,68	0,62	0,67	0,69	0,73	0,72	0,75	0,79	0,82
α_p	0,25			0,65			0,70			0,80		

Fréquence (Hz)	1600	2000	2500	3150	4000	5000
α_s	0,76	0,77	0,66	0,61	0,58	0,60
α_p	0,75			0,60		



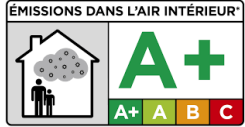
DIASEN

DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
+39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site diasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure.

DIATHONITE ACOUSTIX+

Enduit écologique à base de liège, phono-absorbant et perspirant.

INDOOR AIR QUALITY (IAQ) CERTIFICATION		
Evaluation of the results		
Regulation or protocol	Version of regulation or protocol	Conclusion
<i>French VOC Regulation</i>	Decree of March 2011 (DEVL1101903D) and Arrêté of April 2011 (DEVL1104875A) modified in February 2012 (DEVL1133129A)	
<i>French CMR components</i>	Regulation of April and May 2009 (DEVP0908633A and DEVP0910046A)	Pass
<i>Italian CAM Edilizia</i>	Decree 11 October 2017 (GU n.259 del 6-11-2017)	Pass
<i>AgBB/ABG</i>	Anforderungen an bauliche Anlagen bezüglich des Gesundheitsschutzes, ABG May 2019, AgBB August 2018	Pass
<i>Belgian Regulation</i>	Royal decree of May 2014 (C-2014/24239)	Pass
<i>Indoor Air Comfort®</i>	Indoor Air Comfort 7.0 of May 2020	Pass
<i>Blue Angel (DE-UZ 113)</i>	DE-UZ 113 for "Low-Emission Floor Covering Adhesives and other Installation Materials" (Version January 2019)	Pass
<i>BREEAM International</i>	BREEAM International New Construction v2.0 (2016)	Exemplary Level
<i>BREEAM® NOR</i>	BREEAM-NOR New Construction v1.2 (2019)	Pass
<i>LEED®</i>	"Low-Emitting Material" according to the requirements of LEED v4.1	Pass
<i>CDPH: Classroom scenario</i>	CDPH/EHLB/Standard Method V1.2. (January 2017)	Pass

DIASEN

DIASEN SRL UNIPERSONALE – Società Benefit
 Zona Industriale Berbentina 5 – 60041 Sassoferrato (AN) | Italia
 +39 07329718 | diasen.com | P.IVA 01553210426
 R.E.A. Ancona n. 150933 Reg. Imp. Ancona 01553210426
 Cap. Soc. € 400.000,00 i.v.

Les indications et prescriptions fournies, bien qu'elles représentent le fruit de notre meilleure expérience et de nos connaissances, sont à considérer comme purement indicatives et doivent être confirmées par des applications pratiques exhaustives. Diasen ne connaît ni les spécificités de mise en œuvre ni les caractéristiques déterminantes du support d'application. Par conséquent, avant toute utilisation du produit, l'applicateur doit impérativement effectuer des essais préliminaires afin de vérifier sa parfaite adéquation à l'usage prévu et assume, dans tous les cas, l'entière responsabilité découlant de son utilisation. En cas d'incertitude ou de doute, il est recommandé de contacter le service technique de l'entreprise avant le début des travaux, étant entendu que cette assistance constitue une simple aide à l'applicateur, lequel doit en tout état de cause justifier de compétences et d'une expérience adéquate pour la mise en œuvre du produit et pour l'identification des solutions les plus appropriées. Toujours se référer à la dernière version actualisée de la fiche technique, disponible sur le site iasen.com, laquelle annule et remplace toute version antérieure.